

# FCPE Jean Moulin

-- Infos de l'établissement - Avenir de la cité scolaire Jean moulin --

Avenir de la cité  
scolaire Jean  
moulin

## **L'avenir du Lycée Jean Moulin**

Michel Berthelier

Publié le lundi 22 mai 2006

Modifié le samedi 27 mai 2006

Fichier PDF créé le samedi 28 octobre 2006

## **Les actions de la FCPE Jean Moulin pour assurer et construire l'avenir du lycée au sein de la cité scolaire.**

Depuis plusieurs années, le projet de restructuration de la cité scolaire Jean Moulin anime les discussions et les rumeurs. Après une période d'accalmie, nous sommes de nouveau dans l'oeil du cyclone ! Le Conseil d'Administration du Lycée Jean Moulin de février dernier a rejeté à une très large majorité, dont les élus FCPE, la proposition de Dotation Horaire Globale du Rectorat pour l'année 2006 - 2007. Cette proposition, qui se traduit notamment par la perte d'une classe de Seconde, s'inscrit dans une stratégie délibérée d'asphyxie progressive du Lycée. Nous en avons eu confirmation le 23 mars lorsqu'une délégation composée de représentants des enseignants et de la FCPE a été reçue le 23 mars 2006 par Monsieur Chazal, Secrétaire Général Adjoint du Rectorat de Lyon. Le Rectorat estime qu'il y a un lycée de trop à Lyon et juge le Lycée Jean Moulin « trop petit et pas assez attractif » ! Face à cette attitude méprisante et à une méconnaissance inquiétante du dossier (non prise en compte de l'offre limitée de filières et d'options par rapport à Saint-Just et Branly avec lesquels nous partageons le même secteur de recrutement, gestion parfois incompréhensible des effectifs pourquoi notre section européenne allemand est-elle limitée à 35 places alors que la section européenne anglais de Saint-Just est à 70 places ?...), nous avons décidé de reprendre notre combat pour le maintien d'une cité scolaire (Collège + Lycée) à Jean Moulin.

Nous travaillons avec l'ensemble des représentants des enseignants et avec la Direction de l'établissement qui partagent notre point de vue :

- Une cité scolaire est favorable à l'épanouissement des jeunes et contribue beaucoup à la régulation de la vie sociale au sein de l'établissement.
- L'hypothèse de regrouper les collèges de Saint-Just et de Jean Moulin à Jean Moulin nous semble toujours peu pertinente. Elle aboutirait à la création d'un collège de plus de 700 élèves, même en intégrant le projet de construction d'un collège à Francheville. Tous les acteurs de terrain - enseignants, personnels de direction, parents et même élus locaux - reconnaissent aujourd'hui que la taille optimale d'un collège se situe entre 500 et 600 élèves.
- Le lycée dispose de plusieurs atouts, notamment en termes d'espace, pour accueillir de nouveaux élèves, voire de nouvelles filières. Le futur projet d'établissement le montrera concrètement l'an prochain.

Nous rencontrons actuellement les élus (Ville Lyon - Conseil Général - Conseil Régional - Député), qui ont aussi leur mot à dire sur ce projet. Ainsi le 2 juin, nous serons reçus par Madame Vieux-Marcaud, Vice présidente de la Région Rhône-Alpes en charge des lycées.

Refusons ensemble ce projet conçu en dehors de toute concertation avec les membres de la communauté éducative et faisant fi de l'intérêt de nos enfants de 10 à 18 ans ! Votre engagement et votre soutien nous sont utiles. Dès maintenant, rejoignez-nous pour accompagner cette action.